



Les causes d'accidents

99 % des accidents qui surviennent lors d'un franchissement de passage à niveau sont la conséquence du non respect du code de la route avec notamment :

- Une vitesse d'approche élevée des véhicules qui n'ont pas le temps de s'arrêter et percutent le train qui passe
- Des passages en chicane entre les barrières fermées (voiture, piétons, cyclistes)
- Des stop grillés

Chaque jour en France, lors des fermetures de passages à niveau, dans 30 à 50 % des cas, un usager de la route passe en infraction.



Raisons des comportements dangereux

Principales raisons avancées par les usagers qui « grillent » les feux de passages à niveaux :

- Ils estiment le temps d'attente trop long, alors que la durée pour le passage d'un train est de l'ordre de 30 secondes en moyenne
- Ils pensent connaître parfaitement le cycle de fermeture du passage à niveau
- Certains ont oublié la signification des panneaux de signalisation ou pré-signalisation (comme la croix de Saint-André)
- Ils pensent qu'il n'y a pas de sanction, alors que « grillier » un feu rouge clignotant de passage à niveau est passible d'un **retrait de 4 points** sur le permis de conduire et d'une **amende de 135 euros**

Dépliant réalisé en avril 2015 en partenariat avec SNCF Réseau dans le cadre des travaux menés par l'Observatoire Social des Transports de Basse-Normandie.

Dépliant téléchargeable sur le site internet de la DREAL

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

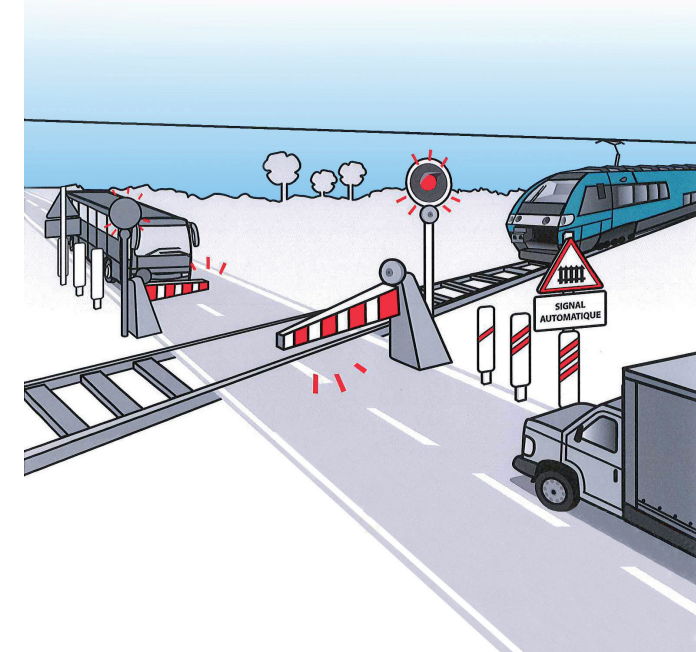
(Rubrique transports → Observatoires et actions partenariales → Observatoire Social des Transports)



Professionnels de la route

SOYEZ VIGILANTS

AUX PASSAGES À NIVEAU



**SUR LES RAILS
LE DANGER EST PLUS
RAPIDE QUE VOUS**



Quelques chiffres

- Environ **18 000** passages à niveau en France dont **875** en Normandie
70 % sur voies communales, 30 % sur routes départementales et moins de 1 % sur routes nationales
- Chaque jour en France, environ **16 millions** de véhicules et **450 000** trains franchissent un passage à niveau
- En 2014, on a enregistré **100** collisions avec un train, **25** tués et **17** blessés graves
- En Normandie, on comptabilise **9** tués depuis 10 ans.



Informations techniques

A 90 km/h un train met près de **800 mètres** pour s'arrêter (soit 10 fois plus qu'une voiture)

La réglementation relative aux convois exceptionnels prévoit qu'un passage à niveau doit être dégagé dans un délai maximum de **7 secondes**, il convient donc de ne pas s'engager si ce délai ne peut être respecté.

Il est possible d'intégrer sur un GPS la localisation des passages à niveau à partir du site internet dédié aux passages à niveau www.securite-passageniveau.fr (rubrique la carte des passages à niveau).

Les barrières des passages à niveau sont conçues pour être facilement brisées en cas de nécessité.



Règles de sécurité à respecter

Chaque accident impliquant notamment un poids lourd, un autobus ou un autocar étant dramatique et pouvant être mortel, les professionnels de la route se doivent de respecter le code de la route et d'avoir les bons réflexes en cas de problème.

Il est donc impératif de :

- Maîtriser et donc bien préparer son itinéraire, notamment pour les transports exceptionnels
- Ralentir à la vue du panneau et des balises de signalisation situés à 150, 100 et 50 mètres du passage à niveau (hors agglomération)



- S'arrêter dès que le feu clignote et que la sonnerie retentit, avant que la barrière ne s'abaisse (un train peut passer 25 secondes après le début du signal et il ne pourra en aucun cas s'arrêter)



- Ne repartir que lorsque la barrière est entièrement relevée, le feu éteint et la voie dégagée.
- Ne s'engager que si on est sûr de pouvoir traverser. Toujours s'assurer d'avoir la place nécessaire correspondant au gabarit du véhicule pour dégager les voies.

En cas d'immobilisation sur la voie ferrée :

- **Dégager** le véhicule en enfonçant la barrière
- Et/ou **évacuer** toutes les personnes présentes dans le véhicule
- **Alerter** en utilisant le téléphone du passage à niveau ou en appelant le 18 ou le 112 depuis votre portable.
- S'il s'agit d'un **transport scolaire**, les enfants doivent observer notamment les consignes suivantes :



- ➔ abandonner sacs, paquets et équipements divers,
- ➔ ouvrir toutes les portes et briser les issues de secours à l'aide des marteaux situés à proximité ou par déclenchement des systèmes automatiques,
- ➔ évacuer avec ordre, calme et sans cris,
- ➔ parmi les élèves sortis les premiers, deux se placent de part et d'autre de chacune des sorties et tirent les suivants,
- ➔ ne pas abandonner les éventuels blessés,
- ➔ se regrouper à une centaine de mètres du véhicule en dehors de la chaussée afin d'éviter tout danger éventuel,
- ➔ se recenser.

En cas de non-respect des règles de sécurité, vous risquez votre vie et celles des autres !